



PV AG Ordinaire et Extraordinaire
Ligue de Bretagne de Triathlon
Samedi 02 avril 2022 - 14h - Ploërmel

Présents (ou procuration validée) :

ASAEC COETQUIDAN TRIATHLON, DINAN TRIATHLON, CHATEAUGIRON TRIATHLON, DAUPHINS DE L'ELORN LANDERNEAU, FELGER TRIATHLON, GUIDEL TRIATHLON, HENNEBONT TRIATHLON, KEMPERLE TRIATHLON, LANNION TRIATHLON, LIFFRE CORMIER TRIATHLON, OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS, MORLAIX TRIATHLON, PAYS D'AURAY TRIATHLON, PLOEMEUR TRIATHLON, PONTIVY TRIATHLON, QUIBERON TRIATHLON, QUIMPER TRIATHLON, RENNES TRIATHLON, SAINT-BRIEUC TRIATHLON, SAINT-GREGOIRE TRIATHLON, TEAM CONCARNEAU TRIATHLON, TEAM LANDI TRIATHLON, TRIATHLE VANNES, TRIATHLON CLUB DE LOCMINE, TRIATHLON COTE D'EMERAUDE, ULTRA MARIN CLUB, VAL ANDRE TRIATHLON, VENETES TRIATHLON, WAPITI TRIATHLON CLUB DE LARMOR PLAGE

Au titre de la Mairie de Ploërmel :

M.SIMON, adjoint aux sports

Au titre de de la Fédération Française de Triathlon :

L.DE JAEGHERE, Vice-Présidente FFTri

Au titre de Président de Comité Départemental :

A.RANNOU, Comité Départemental 22

Au titre de salarié de la Ligue :

P.TRAVERS, Conseiller Technique Ligue

Au titre de membre du Conseil d'Administration de la Ligue :

R.BOUTIER, J.BOLZER, S.CALLE, C-Y COLLET, J-Y DOUILLARD, L.DUROYON, G.HEBERT, Y.LE BRESTEC, B.LE GALL, E.LE GORJU, S.LOPES

Au titre de Président de Commission Régionale d'Arbitrage :

S.MAHE

Absents :

353 TRIATHLON CLUB, ASCR TRIATHLON, BAUD KORRIG ENDURANCE, BREST TRIATHLON, BROCELIANDE TRIATHLON, CARHAIX TRIATHLON, CNC TRIATHLON, CNP REDON, CTSPORT, ECUREUILS DE PLOUAY, GARNISSON RENNES, TRIATHLON GOURIN TRIATHLON, GREGAM TRIATHLON, GUINGAMP TRIATHLON, IROISE TRIATHLON, KERHUON TRIATHLON, LESNEVEN TRIATHLON, LORIENT TRIATHLON FLK, MEGA CLUB, PLOERMEL TRIATHLON, TEAM BREIZ LINE, TEAM FUN TRI, PAYS DE MUZILLAC TRIATHLON CLUB, TRIATHLON OLYMPIC DINARD

Quorum atteint : 146 voix => 68,9 % des voix

Ordre du jour:

- Accueil...
- **AG Extraordinaire :**
 - => Approbation des modifications des statuts.
- **AG Ordinaire :**
 - Rapport moral et d'activités...
 - Rapport financier...
 - => *Approbation du bilan financier 2021*
 - => *Approbation du budget prévisionnel 2022*
 - => *Approbation des tarifications 2023*
 - => *Approbation du plan d'aide financier 2022*
 - Perspectives 2022...
 - Questions diverses...
 - Election des délégués des clubs...

Accueil du Président de Ligue : Charles-Yves COLLET

=> Remerciements envers les autorités de la ville de Ploërmel pour l'accueil au sein du complexe sportif et l'installation du siège social de la ligue régionale de triathlon.

=> Remerciements envers l'administration de la FFTRI pour leur esprit fédérateur et l'aide précieuse.

Prise de parole de Mr SIMON (adjoint aux sport Mairie Ploërmel) :

=> la population de Ploërmel est sensible aux activités sportives, dynamique locale intéressante pour accueil des manifestations, organisations et stages.

=> public scolaire important (2 lycées + 1 en construction) donc présence évidente d'infrastructures sportives. En projet : 1 piste d'athlétisme.

Prise de parole de Me DE JAEGHERE (Vice-Présidente de la FFTRI) :

=> rappel du rôle de la FFTRI : soutenir les clubs, les organes déconcentrés.

=> rappel du fort potentiel de développement de la Ligue de Bretagne

Assemblée Générale Extraordinaire

⇒ C-Y Collet : présentation des modifications de statuts à adopter.

Modification des statuts...

2.1.1.2. : Octroi d'un droit de vote aux organisateurs et clarification de la période de référence

2.1.2.9 : Possibilité de faire des Assemblées Générales dématérialisées.

2.1.2.4. Correction orthographe

2.1.2.7. 1° : Mise en cohérence avec l'article 2.1.2.2., l'AG de ligue doit se tenir au plus tard 3 semaines avant l'AG fédérale

2.1.2.7. 6° : Proposition de suppression de l'obligation de "nommer chaque année un Contrôleur aux Comptes chargé de vérifier la bonne tenue de la comptabilité et un suppléant" dans la mesure où le point 3.2 des statuts prévoit l'obligation de confier à un Expert-Comptable une mission de

présentation des comptes annuels (clôture des comptes annuels, réalisation du bilan, du compte de résultat et des annexes, validation de la cohérence des éléments analysés).

2.1.2.8. Ajout d'un mot (...) ayant pour mission (...)

4.1. Correction orthographe

7. Proposition de suppression du chapitre DISPOSITIONS TRANSITOIRES (POUR LES NOUVELLES LIGUES) car sans effet depuis le 01/01/2021

Annexes : Table d'autorité

Correction orthographe

Suppression de la nomination d'un contrôleur aux comptes

⇒ Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport moral et d'activités

Plan général : Charles-Yves COLLET

=> Saison tronquée par le contexte sanitaire mais remise en route des activités.

- Progression significative du nombre global de licenciés => vers un retour progressif à la situation « Pré-Covid » chez les adultes. Ne manque que 5% de l'effectif à ce jour par rapport à la dernière année de référence de 2020 => c'est le résultat du dynamisme des clubs et du travail de tous les dirigeants et encadrants.
- Pratique féminine progresse lentement : 23% de l'effectif total.
- Attention : Progression plus faible chez les jeunes
 - 566 jeunes en 2020, => 410 en 2021, => 463 à ce jour
 - Manque 18% de l'effectif jeune par rapport à 2020

=> 58 clubs adhérents : +1 dans le département 35 : Felger Triathlon et + 4 dans le département 29 : Locquirec Triathlon, Cap Sizun cyclisme, Triathlon Bigouden, Team Swat (Clohars-Carnoet)

Objectif => poursuivre cette dynamique d'évolution

Plan Sportif : Pascal TRAVERS / Rodolphe BOUTIER

Ecoles de Tri : => 4 écoles « Une étoile » et 9 écoles « Deux étoiles » en 2021
Les clubs ont reçu les critères de labélisation 2022.

ClassTri : => 5 Class Tri en 2021

Importance d'y participer pour les jeunes car outil pour mesurer la performance et rendre compte du niveau global de progression

Stages Ligue : => 20€/ journée de stage. Accessible avec un Class Tri d'au moins 130 points pour cette saison mais évolution possible pour l'an prochain au regard du niveau qui s'élève.

Equipes de Bretagne : Bon comportement de nos équipes sur le championnat de France des Ligues et quelques performances notables sur les différents championnats de France en individuel. A noter également la 2^{de} place de l'équipe féminine de Pontivy en D1 Duathlon.

Formation initiale : => évolution du nombre de demande de formation

Formation continue : => invitation de tous les intervenants des clubs à participer aux Webinaires proposés pour échanger sur les évolutions possibles

Plan Organisation : Erwan LE GORJU

Mise à jour du calendrier :

=> Attention : veiller à la bonne communication des informations (adresse mail, modification de date ou annulation épreuve...)

Charte organisation 2022 :

Objectif : homogénéiser la sécurité et les tarifs sur les épreuves (11 critères à valider). Si respect de la charte => remboursement de la part ligue de la licence manifestation pour les triathlons et les duathlons.

Labels 2022 :

Objectif : aider les organisateurs (support championnat BZH) cf : diaporama AG

=> Nécessité de faire « tourner » les labels

=> Partenariat avec l'entreprise « Noret » pour le maillot de champion(ne) BZH Triathlon et Duathlon

Questions :

- *Fin des quotas pour le championnat de Bretagne ?...* Après réflexion et pour éviter les effets pervers liés, par exemple, au nombre réduit de places pour certains clubs pouvant avoir des athlètes de bon niveau, la commission, considérant pourtant que l'idée de base pouvait être intéressante, a décidé de ne plus la retenir. En 2022 => ouvertures des inscriptions pendant 1 mois aux licenciés bretons puis ouverts aux autres licenciés
- *Cahier des charges championnat BZH ?...*
Volonté de ne pas surajouter des contraintes aux organisateurs d'un championnat de Bretagne. Au contraire, l'organisation d'un championnat doit être valorisée (cf plan d'aide et Charte des organisateurs)
 - ⇒ Période d'inscription réservée aux licenciés bretons (Les clubs ont aussi à communiquer vers leurs adhérents sur les dates des championnats)
 - ⇒ Départs décalés
 - ⇒ Sécurité des parcours
 - ⇒ Calendrier : éviter la concurrence avec des épreuves nationales et la concurrence avec une autre organisation bretonne.

- *Charte obligatoire ?*
Pas d'obligation mais une incitation et une valorisation si elle est respectée
Si non-respect => pas de remboursement de la part ligue de la licence-manifestation
- *Amende pour club non organisateur 3 ans après sa création ?*
La question sera posée à la commission organisation qui pourra statuer sur cette obligation.
- *Cas du Bayman ?*
Cas particulier => Volonté de l'organisateur d'associer la Ligue de Normandie et la Ligue de Bretagne car parcours natation et C2p en Normandie et parcours vélo en Bretagne.
Mise au calendrier Ligue BZH car parcours sur les deux ligues, même si départ coté Normandie => Choix à revoir pour 2023 tout en ne tombant pas dans du régionalisme exacerbé.
NB : En concertation avec les CRA Normandie, présence des arbitres bretons sur cette compétition.
- *Communication envers les organisateurs...*
Rappel : le club est le premier acteur de communication de son épreuve. La Ligue vient en soutien à travers ses réseaux de communication (FB et site)
=> Affiche + texte support ou explicatif à transmettre.
=> Mise en place d'une communication spécifique pour les championnats de Bretagne Triathlon et Duathlon 2022.
- *Téléchargement des documents => empreinte écologique plus élevée ?...*
La ligue minimise son impact environnemental grâce à l'utilisation d'un cloud pour stocker ses propres données et privilégie les réunions en visioconférence pour les CA et réunions de Bureau => réduction drastique des frais de déplacements (CF bilan financier 2021)

Plan Arbitrage...Stéphane MAHE

C-Y COLLET : Remerciement à l'ensemble du corps arbitral de la Ligue pour son action lors de la saison 2021. Investissement financier dans le rééquipement total du corps arbitral

Rappel : respect total des arbitres non négociable. On ne transige pas sur la sécurité des triathlètes.

S.MAHE : En 2022 => - 5 anciens arbitres, + 15 arbitres nouveaux = 71 arbitres (Un arbitre s'investit sur 4 épreuves environ)

De bonnes pratiques semblent s'installer : remise en amont des dossiers techniques aux AP => A poursuivre en ce sens

Plan Communication...Charles-Yves COLLET

- Nouveau Site internet de la ligue en 2021 qui continuera à évoluer progressivement
- Page FB : se veut le reflet de l'actualité de la Ligue => moyenne de deux publis/semaine dont 1/3 est consacré aux organisations
- Newsletter (1 lettre / trimestre) => envoi à tous les licenciés grâce à Assoconnect

- Communication spécifique « Championnat de Bretagne Triathlon et Duathlon :
 - ⇒ Reportage photo/vidéo sur les épreuves
 - ⇒ Mise en valeur de l'évènement

Vote du rapport moral et d'activités 2021

Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

2.Rapport Financier :

Présentation par Jean-Yves DOUILLARD (Trésorier) de l'ensemble des éléments financiers.

• Approbation du bilan financier 2021 :

Banque :

- Changement de banque pour passage du CA au CMB qui devient partenaire de la ligue (2000€).
- Demande de remplacement des paiements chèque par des virements → gain de temps et de traçabilité.

Assurance :

- Changement d'assureur pour passage de SMACL à ALLIANZ (2692€ à 965€).

Comptabilité :

- Changement de comptable pour passage de IGAM à HELEOS (3768€ à 3480€).
- Gestion de la comptabilité sur Assoconnect pour un accès en temps réel à notre comptabilité et mise en place d'une comptabilité analytique.
- Bilan publié sur le site de la ligue.

Gestion administrative :

- Dématérialisation systématique (les fournitures de bureau passent de 2267€ à 254€).
- Réduction des frais de téléphone de 1560€ à 168€.
- Réduction des frais de déplacements de 20 000 € à 3 000 € en année « normale ».

- Vote : Abstention : 6, Exprimés : 140, Contre : 0, Pour : 140 => adopté

• Approbation du budget 2022

Remarques CYC :

- Soutien spécifique aux sections scolaires : une ligne budgétaire dédiée

- Maintien du soutien au Codep : une ligne budgétaire dédiée pour les actions locales en relation avec la politique technique de la Ligue.
- Félicitations à Nicolas MARTIN, élu président du Codep 35 et remerciements à Rodolphe BOUTIER et René LOUESDON pour leurs actions qui aura permis cette renaissance du Codep 35 => Ligue : 4 CODEP
- Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

- **Approbation des tarifications 2023 : licence, licence-manifestation, arbitrage.**

- a. **Vote tarif affiliation-club :**

Remarque C-Y COLLET : harmonisation des tarifs concernant les trois premières lignes tarifaires (clubs ayant moins de 30 licenciés)

- Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

- b. **Vote tarif licence :**

Remarque C-Y COLLET : maintien des tarifs 2022

- Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

- c. **Vote tarif licence-manifestation ;**

Remarque C-Y COLLET : harmonisation des tarifs entre les formats XS et S. Alignement du tarif du format de la première ligne tarifaire du format XL-XXL sur les autres formats (144 €)

- Vote : Abstention : 0, Exprimés : 146, Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

- d. **Vote tarif arbitrage :**

Remarque C-Y COLLET : maintien du tarif forfaitaire avec plafonnement de l'indemnité kilométrique à 200 kms (proposition CRA déjà en cours pour la saison 2022)

- Vote : Abstention : 5, Exprimés : 141, Contre : 0, Pour : 141 => adopté

- **Approbation du plan d'aide financier 2022**

- Présentation des éléments : C-Y COLLET
- Rappel : plan d'aide 2021 = 85 000 €
- Proposition 2022 :

=> En direction des licenciés :

Remboursement de la part Ligue pour les renouvellements et les nouvelles prises de licence chez les féminines et les jeunes => échéance au 01/12/2022 => Investissement : **21000 €**

=> En direction des organisateurs :

- **a)** Valoriser *Les Championnats de Bretagne* :

Soutien spécifique (300 €/organisateur, 750 €/triathlon) => Investissement : **5 000 €**

- **b)** Valoriser *les organisateurs (Triathlon et Duathlon)* => Respect de la Charte « Triathlon en Bretagne » : notamment point de la sécurité et du respect de la première ligne tarifaire du format concerné.

Soutien : Remboursement de la part Ligue de la Licence-Manifestation => Investissement : **5 000€**

Questions :

- Souhait d'étendre le plan d'aide, en direction des organisateurs (Triathlon et Duathlon), point **b)**, aux autres disciplines enchaînées ?
 - ⇒ Après discussion, maintien de la proposition de la commission organisation de n'appliquer ce soutien en 2022 qu'aux épreuves de triathlon et duathlon. A voir pour une extension future à toutes les disciplines
 - Souhait d'une tarification spécifique pour les épreuves de Swimrun : nouveaux frais engendrés par une évolution de la réglementation des autorités maritimes, notamment dans le Finistère.
 - ⇒ Après discussion, proposition d'une réflexion à mener sur une aide spécifique sachant que les tarifs de la licence-manifestation ne peuvent distinguer les types de discipline.
 - Quels organisateurs sont concernés par le plan d'aide « Triathlon-Duathlon ?
 - ⇒ Après discussion il est décidé d'étendre le plan d'aide aux clubs affiliés à la Ligue (membres de l'association) ainsi qu'aux associations ayant un lien fort avec un club affilié (associations constituées parallèlement par un club pour l'organisation d'un événement)
- Vote : Abstention : 0, Exprimés : Contre : 0, Pour : 146 => adopté à l'unanimité

Remarques :

L.DE JAEGERE : Refonte de l'Espace Tri actuel => Vers un Espace Tri 3.0

3.Perspectives 2022 :

Sur un plan général (C-Y COLLET) : Poursuivre une politique volontariste sur les points déjà évoqués en début de mandat :

- Soutien politique, financier et technique aux clubs.
- Soutien politique, financier et technique aux organisateurs et notamment en direction des organisateurs « Championnat de Bretagne ».
- Soutien aux CODEP : maintien d'une ligne budgétaire spécifique => 2500 €/Codep
- Promotion de notre sport vers tous les publics et pour toutes les formes de pratique : stage Ligue féminin à Ploërmel, stage Ligue Swimrun à St-Malo,», vigilance accrue sur le paratriathlon (soutien financier à l'organisation « Les défis de Kerpape) et sur le Triathlon-Santé (Référénte Ligue : Ludivine DUROYON)
- Soutien à la dynamique de création de sections sportives scolaires : une ligne budgétaire spécifique : 10 000 €
- Soutien à la formation de nos cadres techniques et de nos arbitres : une ligne budgétaire spécifique ETR et une ligne spécifique CRA.
- Structuration de notre Ligue par une montée en professionnalisation : réflexion sur la politique RH (Communication/Administration) en relation avec nos projets à moyen terme.
- Maintien d'une rigueur continue dans la gouvernance administrative, technique et financière : transparence, mise à disposition des PV de C et Bureau, écoute de tous, privilégier l'intérêt général.

Sur le plan sportif (R.BOUTIER/P.TRAVERS) :

- Actions pédagogiques :
 - ⇒ Stages jeunes : Carhaix, Ploërmel et Pontivy
 - ⇒ Stage féminin : Ploërmel (23-24 avril)
 - ⇒ Stage Swimrun : St-Malo (14-15 mai)
 - ⇒ Prêt de matériel (cadets/juniors) : capteurs de puissance
 - ⇒ Matériel de chronométrage « Sportident » (impression des résultats en direct + détail des temps) : contrat de prêt à signer pour prêt du matériel aux clubs
- Challenge jeunes : classement sur les trois meilleures jeunes aux trois championnats de Bretagne : triathlon, duathlon, aquathlon => règlement communiqué aux clubs par mail
- Formation initiale BF : effectif identique à 2022

- Formation continue : organisation de deux webinaires (mai et octobre) ouverts à tous les encadrants
- En réflexion : création d'un CRE (Centre Régional d'Entrainement)
 - Ouverture envisagée septembre 2023
 - Projet d'entraînement vers un accès au haut niveau avec accompagnement de la scolarité des jeunes
 - Réflexion sur l'implantation géographique
 - Test de sélection + offre de formation ambitieuse (sportive et scolaire)

4. Questions diverses

Intervention de L.DE JAEGHERE (vice-présidente FFTRI) :

- Dossiers ANS : note de cadrage bientôt diffusée aux clubs
 - ⇒ 2 types de subventions :
- Ligue / CODEP
- Clubs
- Rappel : Mardi 5 avril 2022 à 19h Webinaire de formation « le compte Assoconnect »

5. Election des Délégués des Clubs

- Cinq délégués à élire pour la Bretagne
- Cinq candidats déclarés
- Rappel des conditions d'élection : nombre de voix/club et pour les organisateurs sur la période concernée (du 01/09/2020 au 31/08/2021)
- Mise en place du vote (Yvonnick DAVID, Président Commission de Surveillance des Opérations Electorales))
- Annonce des Résultats (Yvonnick DAVID) :

Exprimés : 146

Yann. LE BRESTEC : 146 voix

Jacques. LEROY : 142 voix

Olivier. JULIENNE : 140 voix

Jean-Yves DOUILLARD : 128 voix

Éric RANNOU : 115 voix

L'Assemblée Générale est levée à 17h.

La secrétaire de séance

Slopes

Le Président

